

LE VOLONTARIAT EN EDD



Par François Moors,
chargé de recherches à
l'Observatoire de l'Enfance,
la Jeunesse et l'Aide à la
Jeunesse (OEJAJ)

Les Écoles de Devoirs (EDD) sont des lieux dans lesquels l'enfant peut s'épanouir en multipliant les expériences de sociabilité, d'apprentissages ainsi que, de manière plus générale, de développement personnel et collectif¹. En 2021-2022, plus de 17 300 enfants ont été accueillis dans les 348 EDD reconnues et subventionnées par l'ONE². Le nombre d'enfants accueillis est une belle récompense pour ce secteur qui s'engage dans un accueil de qualité. Ce dernier nécessite un encadrement suffisant. Heureusement, la plupart des EDD peuvent compter sur des personnes volontaires, prêtes à consacrer plusieurs heures par semaine, pour apporter leur expérience et renforcer les équipes.

En 2023-2024, l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse³, en coordination avec la Commission d'Avis des EDD, a souhaité récolter des données sur le volontariat dans ce secteur. Un questionnaire sur ce sujet a été diffusé auprès des structures, dans le cadre de la complétion de leur rapport d'activités annuel. Un total de 356 EDD ont répondu au questionnaire. Cet article présente les résultats principaux obtenus.

1 / Pour en savoir plus sur les missions des EDD : Décret du 28 avril 2004 relatif à la reconnaissance et au soutien des écoles de devoirs.

2 / François Moors. *État des lieux des réalisations, besoins et enjeux des écoles de devoirs en Fédération Wallonie-Bruxelles 2018-2022*. OEJAJ, 2024. <https://oejaj.cfwb.be/catalogue/oejajdetails/fiche/etat-des-lieux-des-ecoles-de-devoirs/>

3 / <https://oejaj.cfwb.be/>



Le nombre de volontaires par EDD : plusieurs réalités

En 2023-2024, les EDD comptaient en moyenne 9,4 volontaires par structure. Il ne s'agit évidemment pas ici d'équivalents temps plein et, surtout, on constate une disparité assez importante entre les EDD. Ainsi, sur les 356 EDD interrogées, 15 % d'entre elles indiquent n'avoir compté sur aucun volontaire ; 38 % ont pu bénéficier de l'aide de 1 à 5 volontaires ; 26 % des EDD ont compté entre 6 et 10 volontaires ; 14 % des EDD entre 11 et 20 volontaires et, enfin, 7 % des EDD déclarent avoir pu compter sur plus de 20 volontaires au cours de l'année.

Afin d'évaluer dans quelle mesure les structures sont en recherche d'un nombre plus important de volontaires, il leur a été demandé de préciser le nombre d'heures de volontariat supplémentaires dont elles auraient besoin. En moyenne, les EDD estiment qu'il faudrait compter sur un peu plus de 17 heures par semaine, ces heures pouvant être réparties sur plusieurs volontaires. Pour presque la totalité des EDD (91,9 %), ces heures supplémentaires serviraient au moins en partie à améliorer l'encadrement. Dans une moindre mesure, mais tout de même pour une majorité des structures (59,9 %), ces heures pourraient également servir à diversifier les compétences de l'équipe (soit par la formation, soit par le recrutement de nouvelles personnes). À la question de savoir si ces heures supplémentaires pourraient servir à accueillir plus d'enfants, 39,7 % des EDD ont répondu par l'affirmative. Enfin, seuls 16,7 % des répondants ont indiqué que ce volontariat supplémentaire serait destiné à fournir une aide pour les tâches administratives.

On le voit à travers ces chiffres, les volontaires ont une place importante dans l'organisation de la plupart des structures. Partant de ce constat, il est pertinent de mieux définir le profil de ces personnes.

Qui sont les volontaires en EDD ?

À travers les réponses des 304 EDD déclarant bénéficier du volontariat dans leur équipe, nous avons pu obtenir des informations pour 2206 volontaires. Sur l'ensemble de ces volontaires, 67 % d'entre eux sont des femmes. La moyenne d'âge est de 56 ans (la médiane est de 55 ans). Plus précisément, la répartition de l'âge est la suivante : 9 % avaient moins de 20 ans, 31 % avaient entre 21 et 40 ans, 16 % avaient entre 41 et 60 ans, 25 % avaient entre 61 et 70 ans et 19 % avaient plus de 70 ans. Les caractéristiques d'âge ici ne sont guère surprenantes, bien qu'il soit nécessaire de bien tenir compte du fait que près de la moitié (44 %) des volontaires ont plus de 60 ans.

D'après les échanges avec le terrain, une part non négligeable de ces volontaires provient du monde de l'enseignement. Nous avons voulu vérifier cette affirmation et avons pu constater que sur notre échantillon, 26 % des volontaires étaient liés au monde de l'enseignement. Pour compléter cette caractérisation, il était demandé aux coordinateurs d'équipe d'indiquer le statut socio-professionnel de leurs volontaires. Assez logiquement, étant donné la répartition d'âges observée, les résultats montrent que 43 % de l'échantillon a le statut de retraité. En ce qui concerne les autres types de statut, on peut observer que 22 % sont étudiants, 16 % sont employés, 7 % sont chômeurs. Les 12 % restants sont répartis entre les statuts d'indépendants, d'ALE/Article60/Article26 et enfin ce qui a été dénommé comme "autre statut".

Il est largement étayé que le volet budgétaire des EDD reste une ligne de tension majeure⁴. Lorsque cela est toutefois possible, les EDD peuvent défrayer les volontaires de leur structure. Dans notre échantillon, les coordinateurs déclarent que 47 % des volontaires perçoivent un défraiement, sans qu'une précision relative aux montants ou aux fréquences n'ait été demandée dans le cadre de cette étude. Il s'agit sans doute là d'un élément à creuser dans le futur.

Nous avons également demandé aux coordinateurs de préciser les tâches auxquelles leurs volontaires pouvaient être confrontés. Pour chacun des volontaires de son équipe, il était possible pour le coordinateur de préciser si le volontaire concerné était actif dans chacune des cinq tâches proposées. La Figure 1 présente les résultats à cette question.

FIGURE 1

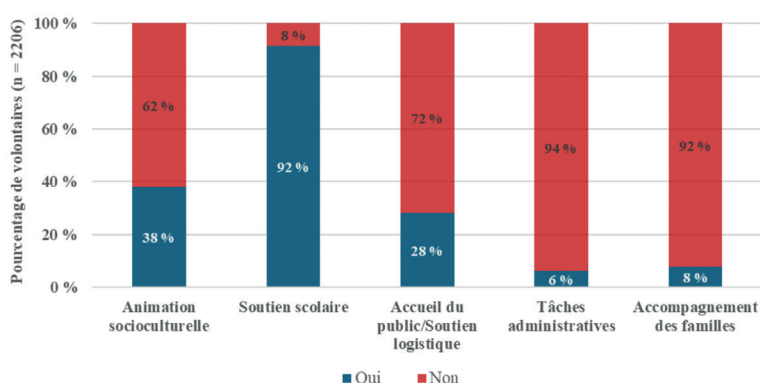


Figure 1. Proportion de volontaires effectuant, ou non, différentes tâches dans le cadre de leurs activités au sein de l'EDD

4 / <https://oejaj.cfwb.be/catalogue/oejajdetails/fiche/etat-des-lieux-des-ecoles-de-devoirs/>

De manière générale, il est intéressant de noter que la presque totalité des volontaires ont pour tâche le soutien scolaire. Cela ne veut pas pour autant dire que leurs heures sont uniquement dédiées à cette tâche spécifique, les autres résultats en témoignant. Toutefois, il est utile de rappeler ici que les missions des EDD prévues par le décret, voire même les objectifs supplémentaires que les EDD se donnent elles-mêmes⁵, dépassent largement la question du soutien scolaire. Cette diversité fait d'ailleurs l'objet de nombreuses formations proposées tant pour la qualification des animateurs que dans un cadre de formation continue.

Les volontaires et la formation continue

La question de la formation est un enjeu crucial et fait l'objet d'une attention particulière au sein du secteur⁶, comme l'ont montré les différents états des lieux réalisés par l'OEJAJ⁵. Étant donné l'importance des volontaires pour la plupart des structures, la formation de ces derniers a fait l'objet d'une série de questions dans notre étude.

En premier lieu, les résultats montrent que la majorité des répondants (69 %) déclarent qu'aucun de leurs volontaires n'a suivi de formation directement liée aux activités de l'EDD en 2023-2024. Une proportion de 16 % indiquent que moins d'un quart de leurs volontaires ont suivi une formation. Une petite partie des EDD (7 %) déclarent qu'entre un quart et la moitié de leur équipe de volontaires a suivi une formation. Enfin, pour 8 % des EDD, une formation a été suivie par au moins la moitié de leurs volontaires.

Malgré l'importance de la formation reconnue par le secteur, le constat selon lequel une minorité seulement des structures ont enregistré une formation pour leurs volontaires en 2023-2024 est interpellant. Cependant, ce constat n'est pas pour autant surprenant, car de nombreux freins à la formation continue ont déjà été objectivés par le passé⁶. Dans cette étude dédiée au volontariat, il nous a semblé utile de questionner les freins relatifs à la formation continue des volontaires. La Figure 2 présente différents freins, à propos desquels les structures ont dû indiquer s'ils s'appliquaient ou non à leur contexte.

La question du temps ou de l'organisation temporelle semble prédominante. On peut en effet s'attendre à ce que la structure, ou le volontaire lui-même, préfère que les heures offertes par ce dernier soient consacrées à différentes tâches telles que l'accueil du public plutôt qu'à des formations, dans des contextes où les équipes sont surchargées et où les listes d'enfants en attente d'être accueillis sont remplies.

Les volontaires, un enjeu crucial pour les EDD

Les EDD s'engagent à proposer un accueil de qualité aux enfants. Les lignes de tension, dénoncées par le secteur, telles que son sous-financement, engendrent un cadre structurellement insuffisant en termes de ressources humaines que pour pouvoir accueillir tous les enfants qui en font la demande. Heureusement, la plupart des structures peuvent compter sur des personnes motivées qui, même parfois sans défraiement, acceptent de consacrer plusieurs heures par semaine au projet des Écoles de Devoirs. Il n'en reste pas moins que le cadre organisationnel général reste fragile. Les constats posés à travers ces quelques chiffres invitent à prendre la mesure de l'importance des volontaires dans le secteur des Écoles de Devoirs et à réfléchir les formes de soutien à apporter au secteur au regard de cette donnée.



FIGURE 2

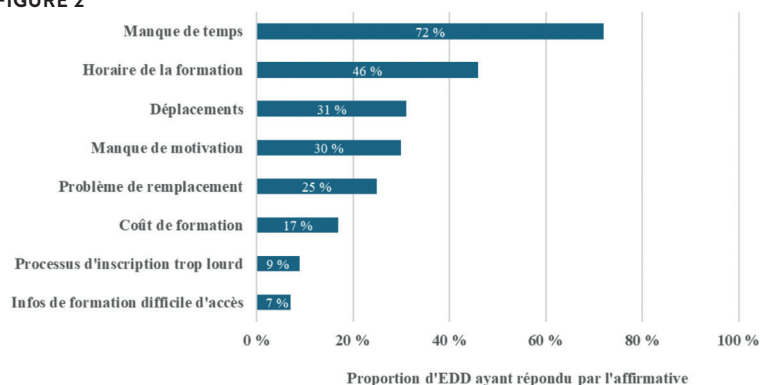


Figure 2. Freins à la formation continue des volontaires

5 / <https://oejaj.cfwb.be/catalogue/oejajdetails/fiche/etat-des-lieux-des-ecoles-de-devoirs/>
6 / Voir à ce sujet le site de la Fédération francophone des EDD www.ecolededevoirs.be/qui-sommes-nous/ffedd_services et le site